

Séance extraordinaire du 18 décembre 2024

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, le 18 décembre 2024, dès 19 h 30, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay :

Étaient présents : Madame la conseillère Martine André ainsi que Messieurs les conseillers, Gilles Massey, Jean Barrette et Jacques Ostiguy.

Absents : Madame la conseillère Najah Zaoude et Monsieur le conseiller Ian Dellner

Assistent également à la séance, Danielle Coupal directrice générale et greffière-trésorière et Tania Murphy, greffière-trésorière adjointe.

Le Maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Informations relatives à la séance de ce soir

« Je vous informe que la séance du conseil à laquelle vous assistez fait l'objet d'une captation vidéo pour permettre son visionnement et sera diffusée en direct ou en différé à partir de l'un des portails de la Municipalité.

Je rappelle à toutes les personnes présentes et à toutes celles qui prendront la parole que la présente séance du conseil est un événement public dédié à l'exercice de la démocratie. Celle-ci doit s'exercer librement et respectueusement. En conséquence, tout propos ou geste vexatoire ou diffamatoire ou manifestement mal fondé, pouvant porter atteinte à la réputation ou à l'image d'un élu, d'un employé de la Municipalité ou de toute autre personne ne sera pas toléré et toute personne ayant un tel comportement est susceptible des sanctions prévues au règlement relatif à la régie interne du conseil municipal et au maintien de l'ordre durant ses séances. En outre, nos règles et nos valeurs à Vaudreuil-sur-le-Lac ne permettent pas d'écarts de conduite, mais valorisent plutôt la participation citoyenne respectueuse des gens, des contraintes et des événements. La bienveillance caractérise notre communauté où il fait bon vivre en harmonie.

La captation débute lors de l'ouverture de la séance et prend fin au moment de la levée de celle-ci. ».

2024-12-249

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 18 décembre 2024 à 19h30;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Jean Barrette
Appuyé par Jacques Ostiguy

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2024 à 19h30 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 3. PAROLE AU MAIRE**
 - 4. FINANCES**
 - 4.1 Adoption du budget 2025
 - 4.2 Adoption du PTI 2025-2026-2027
 - 5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (BUDGET-PTI)**
 - 6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (BUDGET-PTI)**
 - 7. LEVÉE DE LA SÉANCE**
-

3. PAROLE AU MAIRE

Monsieur le Maire procède à l'allocution du mot du maire.

4. FINANCES

4.1 ADOPTION DU BUDGET 2025

CONSIDÉRANT la présentation du budget 2025, tel que présenté par la directrice générale, greffière-trésorière, Danielle Coupal;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Gilles Massey
Appuyé par Martine André

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2025 tel que présenté.

2024-12-250

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2025	
REVENUS:	
Taxes	2 485 211 \$
Transferts	123 752 \$
Services rendus	70 939 \$
Imposition de droits	154 300 \$
Amendes et pénalités	1 000 \$
Intérêts	15 000 \$
Autres revenus	1 000 \$
TOTAL - REVENUS	2 851 202 \$
CHARGES:	
Administration générale	763 313 \$
Sécurité publique	614 780 \$
Transport	422 548 \$
Hygiène du milieu	724 740 \$
Santé et bien-être	21 098 \$
Aménagement, urbanisme et développement	213 505 \$
Loisirs et culture	132 999 \$
Frais de financement	44 182 \$
TOTAL - DÉPENSES	2 937 165 \$
REMBOURSEMENT - DETTE À LONG TERME ET AFFECTATIONS:	
Remboursement de capital	51 287 \$
Activités d'investissements	15 000 \$
Budget subséquent	(143 500) \$
Réserve financière et fonds réservés	(8 750) \$
TOTAL - REMBOURSEMENT - DETTE À LONG TERME ET AFFECTATIONS	(85 963) \$
CHARGES ET AFFECTATIONS TOTALES	2 851 202 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-12-251

4.2 ADOPTION DU PTI 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal d'immobilisation (2025-2026-2027), tel que présenté par la directrice générale, greffière-trésorière, Danielle Coupal;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Jean Barrette
Appuyé par Jacques Ostiguy

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisation (2025-2026-2027).

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027					
TITRE	DESCRIPTION	2025	ANNÉES 2026	2027	TOTAL
ADMINISTRATION					
	Remplacement - serveur	15 000 \$			15 000 \$
	Mise aux normes de l'hôtel de ville - Accessibilité (Regimbald)	32 000 \$			32 000 \$
	Mise aux normes de l'hôtel de ville - Priorités #	75 400 \$			75 400 \$
	Mise aux normes de l'hôtel de ville - Priorités # 2 (Regimbald) *		182 000 \$		182 000 \$
	Rénovations Salle du Conseil - Hôtel de ville	25 000 \$			25 000 \$
	Sous-Total Administration	147 400 \$	182 000 \$	- \$	329 400 \$
TRAVAUX PUBLICS					
URBANISME					
	Achat et installation de compteurs (résidentiel)/ année (Seuil minimal - TecQ 2024-2028 - 39 514\$)	- \$	30 000 \$	15 000 \$	45 000 \$
	Génératrice - Station de pompage	25 000 \$			25 000 \$
	TECQ 2024-2028			793 413 \$	793 413 \$
	TECQ 2024-2028 - Bonification (critères)		79 341 \$		79 341 \$
	Mise à jour du plan d'intervention de l'écoulement de l'eau de ruissellement (50% TecQ)	40 000 \$			40 000 \$
	Planification et prolongation de la piste cyclable (Année 1: étude, Année 2 & 3: Travaux)	15 000 \$	250 000 \$		265 000 \$
	Mise en œuvre progressive de l'étude sur la sécurité routière, Radars pédagogiques et autres	10 000 \$	10 000 \$		20 000 \$
	Mise aux normes de la Station de pompage (Regimbald)	13 500 \$			13 500 \$
	Bornes électriques (2)		24 000 \$		24 000 \$
	Sous-Total Travaux publics & urbanisme	103 500 \$	393 341 \$	808 413 \$	1 305 254 \$
LOISIRS					
	Mise aux normes du Centre des loisirs - Accessibilité (Regimbald)	47 500 \$			47 500 \$
	Mise aux normes du Centre des Loisirs - Priorités # 1 (Regimbald)	15 500 \$			15 500 \$
	Système de caméra	25 000 \$			25 000 \$
	Aménagement des descentes de bateaux (FQM) & arpentage	12 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	52 000 \$
	Terrains de Pickle Ball (2)	50 000 \$			50 000 \$
	Sous-Total Loisirs	150 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	190 000 \$
GRAND TOTAL		400 900 \$	595 341 \$	828 413 \$	1 824 654 \$

FINANCEMENT - PTI	2025	2026	2027	TOTAL
FONDS GÉNÉRAL	50 500 \$	20 000 \$		70 500 \$
FONDS DE ROULEMENT	72 500 \$	40 000 \$	35 000 \$	147 500 \$
SURPLUS	25 000 \$			25 000 \$
SURPLUS RÉSERVÉ	41 000 \$			41 000 \$
SUBVENTION-CONTRIBUTION	164 400 \$	150 841 \$	793 413 \$	1 108 654 \$
EMPRUNT	- \$	432 000 \$		432 000 \$
TOTAL	353 400 \$	642 841 \$	828 413 \$	1 824 654 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

2024-12-252

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h15 l'ordre du jour étant épuisé.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Martine André
Appuyé par Jean Barrette

ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 18 décembre 2024 à 20h16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Directrice générale et
greffière-trésorière

Le maire

Danielle Coupal

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature
du présent procès-verbal équivaut à la
signature par moi de toutes les résolutions
qu'il contient au sens de l'article 142(2) du
Code municipal